

MRC DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC

AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique **JEUDI, LE 8 JUIN 2017**, à compter de 10 heures de l'avant-midi, à la salle du Conseil de la MRC du Centre Administratif Bellechasse, 100, rue Mgr Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse et ce, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, comprenant les intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces montants n'aient été payés avant cette date.

En vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, des montants de taxes 2017 impayés sont inclus aux montants dûs, car lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde devient immédiatement exigible. Toutefois, le conseil d'une municipalité locale peut par règlement, prévoir que seul le montant du versement échu est exigible.

Le prix de l'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement, par le plus haut enchérisseur.

Étant donné qu'il y aura des dossiers qui se régleront au cours des prochaines semaines, cette liste sera régulièrement mise à jour. Elle pourra être consultée jusqu'au 8 juin 2017 sur le site internet de la MRC de Bellechasse à l'adresse www.mrcbellechasse.qc.ca.

◀ ▶ ◀ ▶ ◀ ▶ ◀ ▶

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BELLECHASSE

Nom du propriétaire

Michel Delisle

MONTANT DÛ : 45.19 \$

Description cadastrale

Lot : 4 277 053
Cadastre du Québec
Municipalité d'Armagh

Nom du propriétaire

Michel Delisle

MONTANT DÛ : 20,19 \$

Description cadastrale

Lot : 4 276 024
Cadastre du Québec
Municipalité d'Armagh

Nom du propriétaire

Michel Delisle

MONTANT DÛ : 175,47 \$

Description cadastrale

Lot : 4 276 023
Cadastre du Québec
Municipalité d'Armagh

Nom du propriétaire

Josie Lachance Talbot

MONTANT DÛ : 7 523,91 \$

Description cadastrale

Lot : 4 914 212
Cadastre du Québec
Municipalité de Beaumont

Nom du propriétaire

9074-5142 Québec inc.

MONTANT DÛ : 9 853,26 \$

Description cadastrale

Lot : 3 042 187
Cadastre du Québec
Municipalité de Beaumont

Nom du propriétaire

Denise Carrier
Rénald Fleury

MONTANT DÛ : 5 037,05 \$

Description cadastrale

Lot : 3 198 890
Cadastre du Québec
Municipalité de La Durantaye

Nom du propriétaire

Gabrielle Perreault

MONTANT DÛ : 1 817,18 \$

Description cadastrale

Lot : 5 796 807

Cadastre du Québec

Municipalité de St-Charles-de-Bellechasse

Nom du propriétaire

Lisa Jacqueline Shortt

Luc Bouchard

MONTANT DÛ : 4 012,28 \$

Description cadastrale

Lot : 4 128 943

Cadastre du Québec

Municipalité de St-Philémon

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DORCHESTER**Nom du propriétaire**

Gaétan Larochelle

MONTANT DÛ : 2 464,42 \$

Description cadastrale

Lot : 3 713 515

Cadastre du Québec

Municipalité de Ste-Claire

Nom du propriétaire

Marie-Louis Audet

MONTANT DÛ : 168,74\$

Description cadastrale

Lot : 4 576 245

Cadastre du Québec

Municipalité de St-Léon-de-Standon

Nom du propriétaire

Succession Adonia Couture

MONTANT DÛ : 42,99 \$

Description cadastrale

Lot : 4 706 056

Cadastre du Québec

Municipalité de St-Malachie

Nom du propriétaire

Michel Brochu

MONTANT DÛ : 6 174,21 \$

Description cadastraleLots : 4 706 828, 4 706 881,
4 706 985

Cadastre du Québec

Municipalité de St-Malachie

Nom du propriétaire

Carol Aubin

MONTANT DÛ : 7 642,88 \$

Description cadastrale

Lot : 4 707 254

Cadastre du Québec

Municipalité de St-Malachie

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LÉVIS

Nom du propriétaire

Sophie Turgeon

MONTANT DÛ : 3 354,00 \$

Description cadastrale

Lot : 2 357 635

Cadastre du Québec

Municipalité de St-Henri

Nom du propriétaire

Succession Marcel Viens

MONTANT DÛ : 2 708,11 \$

Description cadastrale

Lot : 2 358 473

Cadastre du Québec

Municipalité de St-Henri



Certains frais s'ajouteront aux montants ci-dessus et ils seront annoncés au moment de la vente (frais de publication journal et au bureau de la publicité des droits, frais de greffe).

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Modes de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant**
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la MRC de Bellechasse, cartes débit et crédit**

Pour éviter la vente de l'immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de Bellechasse.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*.)

Donné à Saint-Lazare-de-Bellechasse
Ce 19 avril 2017

Christian Noël, directeur général adjoint
Secrétaire-trésorier adjoint